



A.E-COPSD

Association Européenne des membres de Corps et
Organismes Publics de Sécurité et de Défense



EUROPEAN SHOOTER PROGRAM

BREVET DE TIR A LA CARABINE

I - Présentation

Il s'agit d'un brevet de tir spécifique à la carabine en 22LR. Il est géré et décerné par l'Aecopds.

Il a été élaboré par des moniteurs de la Police Nationale, de la Gendarmerie et des Armées.

Ce programme est accessible aux hommes et aux femmes dès l'âge de 18 ans. Les barèmes sont communs, quel que soit l'âge ou le sexe.

II - Passage des épreuves

21 - Condition du tir

Arme : Carabine au coup par coup, à répétition ou semi-automatique, avec organe de visée fixe (lunettes de visée interdite)

Calibre : 22 Long Rifle

Nombre de cartouche : 15 cartouches

Distance : 50 mètres

Cible : Type C50 FFT

Position de tir : Debout (1^{ère} série), à genoux (2^{ème} série) et couché (3^{ème} série)

Séries: Pour chacune des 3 séries, 5 cartouches doivent être tirées en moins de 1'45"

22 - Déroulement

1- Approvisionnement des chargeurs si l'arme en est pourvue (3 chargeurs à 5 cartouches)

2- Sur le pas de tir, sur ordre, approvisionner et charger l'arme

3- 1^{ère} série, tir debout sur ordre de 5 cartouches en moins de 1 minutes et 45 secondes

4- A la fin de la série, changement d'initiative du chargeur puis de position

5- 2^{ème} série, tir un genoux à terre sur ordre de 5 cartouches en moins de 1 min et 45 sec

6- A la fin de la série, changement d'initiative du chargeur puis de position

7- 3^{ème} série, tir debout sur ordre de 5 cartouches en moins de 1 minutes et 45 secondes

8- Sur ordre, mesure de sécurité puis vérification des résultats

Le début et la fin de chaque série seront matérialisés par un coup de sifflet.

A chaque début de série, au coup de sifflet, les armes auront été préalablement approvisionnées, chargées et mises « en cible ».

Si au cours du tir, une ou plusieurs cartouches ne sont pas tirées dans le temps imparti, le tireur devra obligatoirement arrêter l'épreuve au coup de sifflet. Pour chaque cartouche tirée après le coup de sifflet de fin de série, un point sera retiré du résultat final.

23 - Décompte des points

Chaque impact dans la cible compte pour un point.

Sur la cible C50, seul les impacts dans la zone noire seront comptabilisés

24 - Adaptation

En fonction des stands de tir disponibles, il est possible de réduire la distance de tir.

En conséquence, il est possible d'effectuer les épreuves de ce brevet dans un stand de 25m.

Au niveau du passage de ces épreuves, la seule modification se situe au niveau de la cible qui devra être une C50 Match. Pour cette dernière, seul les impacts dans la zone noire doivent être comptabilisés.

III - Barème

Insigne Bronze « Marksman »	Insigne Argent « Expert »	Insigne Or « Master »
7 à 9 points	10 à 12 points	13 à 15 points

IV - Insignes



Insigne Marksman



Insigne Expert



Insigne Master

V - Sécurité

Pour le passage des épreuves de ce programme, le port de protections auditive et visuelle est obligatoire. En cas de non respect de cette obligation, les candidats n'auront pas accès au stand de tir.

Au niveau des épreuves, les mesures de sécurité doivent être scrupuleusement respectées. Le non respect de ces mesures sera sanctionné par une élimination immédiate du candidat.

En conséquence, avant le passage des épreuves, chaque candidat fera en sorte de connaître parfaitement les mesures à respecter et de posséder le matériel nécessaire.